




Rencontre des présidents et des présidentes
des membres du 21 mars 2016

Portrait des aînés de l'Estrie
et ateliers sur le thème de la
pauvreté et de l'exclusion sociale



Compte rendu de la rencontre

Rencontre des présidents et présidentes des membres

Le 21 mars dernier, la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie tenait une rencontre avec ces membres. En avant-midi, les participants ont visionné un documentaire de David Bélanger et la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie. Cette vidéo présentait un portrait de la pauvreté chez les aînés en Estrie. Plusieurs thématiques ont été abordées (perte d'emploi, analphabétismes, proches aidants, etc.).

La vidéo a mis la table pour de riches discussions en ateliers. Un portrait des aînés de l'Estrie a été présenté en après-midi (portrait fait et présenté par Andréanne Laliberté, chargée de projet chez SAGE-Innovation). Ce portrait nous a permis d'aborder la question de ce qui était présent comme service et ce qui pourrait être amélioré.

Vous trouverez dans ce cahier un résumé des commentaires recueillis, rassemblés par thème. Comme le portrait des aînés se trouvait à l'intérieur même du cahier des participants, il n'est pas reproduit ici. Tout de même, afin de rendre la lecture du résumé de la rencontre plus riche, vous pouvez toujours accéder au cahier du participant sur notre site Web à l'adresse suivante : http://www.ainesestrie.qc.ca/documentation/cahier_part_renc_pres_mars2016.pdf

Notez que des portraits ont été faits pour chacune des MRC de l'Estrie et sont également disponibles sur le site de SAGE-Innovation à l'adresse suivante : <http://accordsanteestrieqva.weebly.com/portraits-des-besoins-des-aicircneacutes.html>

Le documentaire *Pauvreté, exclusion sociale et ses préjugés* sera disponible sur YouTube éventuellement, mais il n'a pas encore été officiellement «lancé». Le lien vers le documentaire sera mis dans notre bulletin *Concertation en bref* quand il sera disponible. Nous n'avons pas reproduit ici le résumé du documentaire mais seulement les réflexions et commentaires des participants au cours de la journée, tant en atelier qu'en grand groupe.

MADA / VADA

- Il faut se servir de sa communauté et de ses élus – réanimer MADA (si c'est mort). Il faut des plans d'action avec des priorités aînées dans les communautés.
- Entraide au niveau des MADA, échanges de services, revaloriser les talents des aînés



Participants à l'un des trois ateliers de l'avant-midi

Communautés ethniques

- Les communautés immigrantes, il y aura de plus en plus d'aînés au sein de ces communautés.

Perte du permis de conduire

- Isolement
- Exil vers les villes
- Accès aux services

Habitation

Pistes de solution

1. Récupérer des bâtiments
2. Recycler des bâtiments inoccupés (exemples : églises, entrepôts, usines, hôpital, écoles, édifices publics)
3. Développer la conscience sociale des entreprises privées (exemple : Cascade apporte de l'aide communautaire)
4. Solliciter les fondations et entreprises privées afin de fonctionner en partenariat
5. Favoriser la concertation au niveau des organismes qui représentent les aînés et leurs besoins, etc. = TRCAE



Participants à l'atelier du matin sur l'isolement et l'exclusion sociale

Discuté en atelier :

- Manque de places en CHSLD
- Certaines personnes [qui devraient être en CHSLD] sont acheminées vers des ressources intermédiaires ou à l'hôpital – coûts plus élevés ou soins non appropriés à la situation
- Les municipalités délivrent trop de permis pour des résidences huppées (c'est plus payant), mais il y a une mauvaise planification. Il faut plus de résidences offrant des soins selon les besoins.
- Manque de subventions pour HLM
- Contribuables surtaxés et appauvrissement
- Manque de soins à domicile
- Positif : projet AQDR – soutenir les résidents dans la création de milieux de vie

Autres commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Développement d'un logiciel pour aider les petites résidences à se certifier (Jean-François Ruel, TCA de la MRC du Granit)
- Ce n'est pas tout le monde qui veut aller vivre en coopérative d'habitation. Outre les résidences, il y a peu d'autres alternatives en matière d'habitation et celles-ci sont chères. Difficile de rester à domicile (peu de services SAD et de transport).
- Les fermetures des caisses à l'intérieur des résidences désorganisent les aînés.
- Tout n'est pas rose dans les grandes résidences non plus. Plusieurs aînés y vivent de l'anxiété.

Ruralité

Commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Fermeture des services de proximité (caisses, épiceries, etc.)
- Exode rural : Plusieurs personnes âgées vivant en milieu rural doivent partir vivre en ville, pour se rapprocher des services.
- Certaines de ces personnes qui quittent leur milieu ne savent pas dans quoi elles s'embarquent (perte de réseau social et isolement).
- Problématique de séparer des couples qui n'ont pas les mêmes besoins en service.
- Fermeture des services : Caisses populaires fermant dans les milieux de vie, ce qui est aberrant puisque ce sont les aînés qui ont bâti ces caisses et aujourd'hui ce sont les principales victimes de la fermeture des services.
- Plus compliqué de rendre les services jusqu'aux usagers. Plus compliqué pour tous les services : transport, aide alimentaire... Cela favorise l'isolement
- En ruralité, le panier de service diminue.
- La perte de permis de conduire peut être tragique en milieu rural.

Détresse psychologique / santé mentale

- Préjugés et stigmatisation
- Bouversements de la vie (déménagement, autonomie, pertes) ont des impacts
- Demander de l'aide est difficile (pas toujours accepté par les proches)

Commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Il y a un besoin pour des services pour les aînés ayant des problèmes de santé mentale (les bénévoles ne sont pas formés pour travailler avec les aînés en situation de santé mentale, les organismes ne sont pas vraiment prêts à les accueillir et même les organismes en santé mentale n'ont pas les outils pour accueillir ces aînés).
- Budget en santé mentale a été diminué de beaucoup à travers la restructuration (des coupes de services aux usagers qui semblent mineures peuvent avoir des effets dévastateurs chez des personnes avec des problématiques de santé mentale)
- Est-il possible de faire des actions pour augmenter le budget au niveau du CIUSSS de l'Estrie-CHUS en matière de santé mentale?
- Pistes de solutions : Problématique de santé mentale
 - Café-rencontre
 - Croisée des sentiers [organisme]
 - Groupes de marche
 - Cuisines collectives
- Taux de faillite en hausse, cela peut mener au suicide des aînés.

Femmes âgées

Pistes de solution :

1. Multiplier les activités de rassemblement :
cafés rencontres, club de lecture, club de scrabble, repas communautaires, jumelage entre les aînés pour convaincre les aînés de participer aux activités, etc.
2. Faciliter l'accès aux réseaux sociaux (ex : Une dame a convaincu les enfants de deux aînés d'acheter une tablette à leur mère et elle leur a donné une formation sur les réseaux sociaux)
3. Visites à domicile du service des incendies avec des intervenants (pour que les intervenants puissent interagir avec aînés qui ont besoin d'aide)

Notes de l'atelier portant sur les défis particuliers des femmes âgées :

- Isolement des femmes
 - 70 % des usagers de DIRA-Estrie sont des femmes et elles vivent des problématiques diverses
 - Éloignement des familles élargies, cercles d'amis dispersés
 - Il est difficile de convaincre les femmes de demander de l'aide
 - Beaucoup d'appels de la part de femmes à Secours-Amitié
 - Accès aux réseaux sociaux, parfois cela est une des façons les plus populaires de communiquer, mais c'est difficile pour les aînés...
 - Chaîne téléphonique AQDR : beaucoup de femmes voulaient parler, car c'était leur seul téléphone de la journée.

D'où vient l'isolement des femmes ?

- Les amies de Madame étaient des amies de leur mari
- Les femmes ne demandent pas d'aide dans les CAB (observation terrain)
- Les femmes sont beaucoup plus pauvres que les hommes :
 - o elles n'ont pas de fonds de pension, elles ont élevé leur famille
 - o elles sont le plus souvent les proches aidantes
- Rythme de vie qui s'éteint une fois la famille élevée et la retraite arrivée...
- Entretien de la maison qui retombe dans les responsabilités des femmes, lorsque leur mari décède
 - o Il ne faut pas généraliser, le réseau des aînés peut provenir de celui de la femme.
 - o Les femmes n'ont pas nécessairement appris à conduire, n'ont pas nécessairement travaillé
 - o Analphabétisme : est-ce une réalité qui touche le plus de femmes que d'hommes?
- Lors des invitations aux cafés rencontre et aux déjeuners-causeries, certaines personnes disent non. Il faudrait réfléchir aux raisons pour lesquelles les personnes refusent ces invitations, est-ce en raison du coût des activités?
- Lorsqu'un des deux conjoints quitte le foyer ou décède, c'est parfois le seul qui s'occupait du budget et le seul des deux qui savaient lire.

Femmes âgées

- Autrefois, les femmes portaient le nom de leur mari et c'est elles qui s'occupaient de tout le budget
 - o Différence entre les générations au niveau des réalités des aînés
 - o Isolement des aînés : elle a observé cette réalité lors d'une tournée pour une campagne politique (conseillère municipale)
 - o Questionnement : quelles tranches d'âge sont les plus affectées par la pauvreté?
- Café-rencontre
 - o Organisé par des Tables de concertations d'aînés, mais à Sherbrooke cela ne serait pas possible.
 - o Ordinateur serait mis à la disposition des gens
- Repas communautaire
 - o 3 à 4 fois par année, invitation d'aînés ciblés à l'avance, 77 personnes y participent, Table MRC des Sources
- Mandat pourrait être donné par la Table régionale pourrait être d'être rassembleur, de contribuer à briser l'isolement des aînés.
- Club de scrabble organisé au petit bonheur de St-Camille, tous les mardis soirs, très bonne participation
- Club de lecture, très bonne participation, certaines personnes avaient de la difficulté à lire, mais cela les a aidés.
- Question sur les repas communautaire : Est-ce que les gens se sentent étiquetés?

Réponse :

- o Non, car il y a toute sorte de personnes, seules ou en couple, qui ont une maladie ou non...
- o L'organisme « La joie de vivre », MRC du HSF
- o Ils font aussi des visites amicales et des téléphones pour voir si les personnes vont bien, ils font des appels aussi dans le temps des fêtes
- Action dans le Club d'âge d'or de Valcourt qui organise des soupers pour briser l'isolement une fois par mois (accompagnement-transport aussi)
- Solution : Jumelage entre les aînés, inspiré du modèle des vieux amis
- Formation sur les médias sociaux
 - o Exemple : Madame M. a formé deux de ses amies au niveau de Skype et des médias sociaux, cela a sorti ces personnes de l'isolement.
- Les solutions proviennent toujours d'un petit groupe d'aînés, de l'initiative de certaines personnes
- Visites de prévention du service des incendies, jumelées avec des intervenants (intervenants de milieu, intervenants de DIRA-Estrie ou autre)

Proches aidants

Pistes de solution

1. Représentations politiques et publiques pour financement
2. Chantier. Services intégrés : Politique de financement, du répit (le provoquer!), lâcher-prise de l'aidé et de l'aidant, aide à long terme, rester dans son milieu, recherche d'un porte-étendard
3. Utiliser l'expertise déjà existante localement, ex : utilisation de services comme ceux offerts par PersonnaAide.

Discuté en atelier :

- «Aidant» ne se conjuguent pas toujours avec «naturel»
- Les aidants sont parfois gênés de demander de l'aide, par sentiment de culpabilité, car ils ont par exemple fait une promesse d'aider leur proche jusqu'à la fin de leur vie.
- Besoin de services intégrés : Beaucoup de paperasse administrative pour naviguer entre les services
- Besoin d'une politique, de financement
- Besoin de se reconnaître comme proche aidant
- Être reconnu par la famille
- La solution passe nécessairement par l'argent
- Il faut réclamer cet argent. Il faut du coaching à la négociation
- Il faut un montant de base (selon des critères) pour les aidants
- Il faut du répit de plus longue durée que de quelques heures à la fois

Autres commentaires sur ce sujet dans les discussions :

- Le soutien aux proches aidants devrait être assuré davantage par le CLSC.
- Les proches aidants ont besoin de répit durant la nuit.
- Il n'y a pas de reconnaissance des personnes proches aidantes, il s'agit d'un emploi à temps plein. Il devrait y avoir un salaire pour les personnes proches aidantes (style congé parental). La même problématique est observée pour les parents d'enfants handicapés (les familles d'accueil accueillant les enfants sont rémunérées, mais non les parents qui gardent leurs enfants à la maison. Ils ne reçoivent pas de compensation adéquate leur permettant d'assumer ce rôle.)
- Besoin de formations pour les proches aidants
- Les services de répit pour les proches aidants soirs et nuit existent dans la MRC du VSF, mais les proches aidants ne les utilisent pas (le réflexe n'y est pas?)
- Témoignage d'une dame qui a été proche aidante : elle a demandé à la TS d'ouvrir un dossier pour elle. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide, c'est ce qui lui a permis d'obtenir de l'aide (par exemple, si on n'était pas venue chez elle pour l'évaluer, on n'aurait pas vu l'ampleur de la tâche (grand terrain, grande maison...)).
- Expression à changer pour diminuer la culpabilité des aidants : ne pas dire «placer un proche», mais «confier notre proche à une institution de santé»
- Besoin de répit pour les aidants la nuit (ex : si aidé est atteint d'Alzheimer, l'aidant ne dort plus)
- Non-reconnaissance des PA, cela est aberrant au 21e siècle de ne pas répondre à leurs besoins.
- Il faut demander de l'aide, demander du répit. Les entreprises comme la Coop de soutien à domicile en offrent maintenant.
- Ils sont âgés, épuisés, ils reçoivent peu ou pas assez d'aide

Alphabétisation

Pistes de solution

1. Les médecins et pharmaciens devraient référer les personnes analphabètes aux ressources concernées / dépistage. Concevoir guide : comment repérer les personnes analphabètes.
2. Visites à domicile par des intervenants de milieu pour donner accès aux informations
3. Mettre le SRG automatique
4. Demander la permission aux personnes analphabètes de les référer à des organismes
5. Si on connaît une personne analphabète, offrir son aide.
6. Référencement par les services financiers également – aux ressources appropriées.
7. Campagne de sensibilisation à l'analphabétisme
8. Campagne d'information gouvernementale destinée aux analphabètes
9. Instaurer des codes de couleur pour la prise de médicaments
10. Visites à domicile (pompiers et intervenants) pour dépister problèmes divers, dont analphabétisme



Discuté en atelier :

- Les personnes handicapées de plus de 60 ans, si handicap de naissance, n'ont pas appris à lire (c'est plus récent qu'on offre l'éducation aux personnes ayant des handicaps)
- Beaucoup d'aînés de plus de 70 ans sont analphabètes en ce qui concerne les nouvelles technologies
- Il y a aussi beaucoup de jeunes analphabètes
- Il faut profiter des liens intergénérationnels pour aider les aînés avec les TIC.
- Il est difficile pour les aînés de naviguer dans les services gouvernementaux – les Carrefours des aînés pourraient les aider –, mais disparition de ceux-ci, disparition de Service Canada
- Les analphabètes peuvent ne pas demander les services dont ils auraient besoin et ne sachant pas lire, ils peuvent passer aux côtés d'avantages dont ils pourraient bénéficier
- Les aînés analphabètes sont particulièrement vulnérables à la fraude financière (chèques, Accès D, signature par un , ...)
- Comment les identifier? Comment trouver des moyens que le milieu social puisse leur apporter de l'aide.
- Difficile de se retrouver avec les acronymes (il y en a beaucoup)

Autres commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Analphabètes fonctionnels : certains aînés se font dire d'aller trouver des ressources quelconques en allant sur internet... ceci est aberrant.

Aide à domicile

Sur carton :

- Formation du personnel
- Éviter la rotation du personnel, relation de confiance
- Reconnaître leurs compétences, valoriser leur rôle ans la communauté
- Services de proximité
- Nouvelles technologies : télémédecine
- Adaptation du domicile, délai et enveloppe budgétaires
- Subventions du fédéral et du provincial
- Innovations – voir ce qui se fait ailleurs

Pistes de solution :

Court terme :

- Formation du personnel (les personnes qui vont à domicile peuvent être des sentinelles pour ce qui est de la maltraitance, détresse ou autre),
- établir équipes stables en soutien à domicile,
- subventions adéquates pour les entreprises d'économie sociale en soutien à domicile,
- logement adapté (équipement facilitant l'autonomie : rampes d'accès, etc.),
- paperasse (la simplifier – avoir moins de bureaucratie)

Moyen terme :

- se renseigner, s'informer des bons coups effectués ailleurs,
- télémédecine, technologies (sonneries qui évitent l'errance, etc.).

Long terme :

- Mettre du temps de bénévolat au cursus scolaire – promenades, échanges, aide pour l'épicerie, etc. (habituer les enfants au réflexe bénévole; créer des situations intergénérationnelles)



Participants discutant de la réalité des femmes aînées

Commentaires de la salle face aux pistes de solutions :

- Il existe déjà des choses intéressantes qui vont dans ce sens : cité-école à East Angus, le bénévolat au cursus du collège du Sacré-Cœur, Du Phare et Mont Notre-Dame. La Maison des Grands-Parents fait beaucoup pour créer des liens intergénérationnels.

Bénévolat

Pistes de solutions :

1. Reconnaître le travail des bénévoles, localement, dans chacune des municipalités, dans chaque secteur d'activité
2. Promouvoir une approche personnalisée auprès des citoyens dans les municipalités, démystifier ce qu'est le bénévolat, soutenir le bénévole, lui dire qu'il ne sera pas seul
3. Préconiser la formation pour les bénévoles : présenter le réseau de la santé, qui fait quoi, préciser le rôle des bénévoles, identifier leurs tâches et reconnaître ses limites. En plus de la formation de base, les formés pour faire face aux problématiques plus complexes, ex. : santé mentale (offrir ces formations groupées, pour plusieurs organismes en même temps).
4. Mettre sur pied une campagne de promotion du bénévolat auprès des retraités

Discuté en atelier :

- Connaître les capacités de la personne qui offre son bénévolat
- Reconnaissance des bénévoles
- Ne pas crier – les aînés ne sont pas tous sourds
- Inviter quelqu'un à faire du bénévolat
- Démystifier la barrière de l'âge par une campagne sur le bénévolat
- Sensibilité à une cause
- Donner de l'information sur ce qu'est le bénévolat
- Sensibiliser les futurs retraités (leur laisser une année sabbatique)
- Doser l'engagement : pas trop – respecter le choix de l'aîné, respecter les disponibilités ou les choix
- Conseils municipaux : les sensibiliser aux bénévoles impliqués, reconnaissance de l'apport des bénévoles
- Reconnaissance des bénévoles (repas, stationnement, etc.), municipal, santé, sportif, culturel...
- Actualiser le sens du mot bénévolat
 - o il y a des préjugés au niveau du terme bénévolat,
 - o parler de l'entraide entre citoyens,
 - o parler de solidarité, de liens intergénérationnels
- Le bénévolat est une belle façon de favoriser l'inclusion sociale de nouveaux arrivants, de nouveaux retraités
- Les nouveaux retraités craignent de se faire «embarquer», d'être trop sollicités
- Transmission des connaissances : bénévoles expérimentés avec des nouveaux bénévoles (chacun apprenant de l'autre)
- Plan de match (par exemple, pour de nouveaux citoyens dans une municipalité) :
 - o Faire une rencontre pour les personnes retraitées, parler de leur passé et voir si quelqu'un veut faire du bénévolat
 - o Inviter des personnes à s'impliquer
 - Viens voir ce qu'on fait
 - Énumérer les besoins
 - Respecter le libre choix de la personne

Autre commentaire recueilli en lien avec cet enjeu :

- Les bénévoles sont vieillissants (inquiétude quant à qui pourra assurer les services donnés par les aînés bénévoles actuels quand ceux-ci seront trop âgés)

Isolement / exclusion sociale

- Accès aux services
- Analphabétisme
- Utilisation du courriel
- Proches aidants
- Ruralité

Pistes de solution :

1. Campagne de sensibilisation / information visant l'empowerment et la valorisation des aînés
2. Faire de la représentation politique concernant les revenus de retraite: que cesse l'obligation de retirer la RRQ à 60 ans (pour des personnes qui reçoivent de l'aide sociale, la CSST, etc.). À 65 ans, ces personnes sont pénalisées sur leurs revenus de retraite. Automatisation du SRG. Veille RRQ-RREGOP. (Isolement / exclusion sociale)
3. Aller rejoindre les aînés chez eux. Ex.: travailleurs de milieu
4. Les personnes les plus proches des aînés isolés pourraient approcher la personne pour lui proposer des services ou de l'accompagnement (organisation comme FADOQ, AQDR, MADA, etc.)
5. Accompagnement plus personnalisé au niveau de l'aide financière ou du transport adapté
6. Proposition qu'un projet de visites à domicile des pompiers dans les maisons d'aînés, accompagnés par des intervenants de milieu pour détecter les aînés vulnérables

Discuter en atelier :

- Il faut resserrer les réseaux sociaux
- Il faut une responsabilisation sociale des individus par rapport à la communauté
- Il faut rejoindre les aînés, mettre en valeur ce qui se fait déjà
- Aller rejoindre les aînés (Ex : Intervenants de milieu)
 - o étendre ces solutions pour toutes les municipalités en Estrie.
 - o Ce service permet d'informer les aînés des services existants.
 - o L'autonomie de la personne est respectée.
 - o Ces interventions : ITMAV, proviennent de l'association des Centres communautaires pour aînés du Québec, voir leur site internet pour cadre théorique et guide, outil.
 - o Découlent de la politique sur le vieillissement
 - o Les CAB ont contribué à l'essor de ces interventions
 - o Aussi projet d'IQ dans le quartier d'Ascot à Sherbrooke
- Pauvreté des aînés et isolement :
 - o Vêtements non appropriés,
 - o Santé mentale

Autres commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Certains aînés hésitent à demander de l'aide, il faut continuer de les convaincre de le faire.
- Souvent les aînés ne connaissent pas les services qui pourraient les aider
- L'exclusion se vit aussi dans les grands centres. L'entraide n'y est pas si évidente. Les gens ne se connaissent pas autant.
- L'isolement peut mener à l'exclusion
- Suite à une maladie, on peut s'exclure parce qu'on se sent occultés par les autres – c'est très pénible, même quand c'est fait sans mauvaises intentions, pour d'autres, il peut y avoir une sorte de honte (on est moins performants)
- Tabous autour des conditions sociales
 - o Par exemple, un aîné ne dira pas que ses enfants ne viennent plus le voir.

Pauvreté des 60-64 ans

- Stigmatisation
- Détresse
- Faillites
- Valorisation de la contribution des aînés à la société
- Multitude de facettes
- Habitation
- Privatisation des services

Commentaires recueillis en lien avec cet enjeu.

- Période difficile de grande pauvreté que celle avant 65 ans pour ceux qui ne peuvent pas travailler (la pension de vieillesse est plus généreuse que l'aide sociale et pour certaines personnes, c'est donc une bénédiction d'arriver à 65 ans quand on a vécu dans une grande pauvreté avant cet âge).
- Pour les personnes recevant de l'aide sociale, si elles ont déjà travaillées, on les oblige à retirer leur RRQ (et on coupe leur chèque d'aide sociale), une fois rendu à 65 ans, leur pension reste moindre pour le reste de leur vie. Idem pour les personnes handicapées (pension invalidité).
- Fragilité des aînés moins bien nantis, handicapés ou invalides
 - À 60 ans, ils sont obligés de prendre leur retraite, ce qui diminue grandement leur revenu.

Pauvreté des 65 ans et plus

- Difficulté d'accès aux services
- Retraite 65 ans vs 67 ans
- Habitation

Pistes de solution :

1. Automatisé le SRG – éliminer le besoin de le «quémander» chaque année
2. RRQ et RREGOP sous Retraite Québec : faire une veille (pour éviter les mauvaises surprises et pouvoir intervenir rapidement politiquement au besoin)

Commentaires recueillis en lien avec cet enjeu :

- Inventaire des aides financières (ex : hypothèque inversée, aides aux jeunes familles taux d'intérêt 12%), cela permettrait d'aider les aînés à alléger leur budget...
- Les grands oubliés : victimes de Vincent Lacroix
- Taux de faillite en augmentation chez les aînés (Guide de prévention contre la maltraitance)
- Les communautés anglophones : nous n'entendons pas parler beaucoup d'elles, mais les aînés y sont de plus en plus pauvres
- La précarité financière des aînés semble augmenter depuis une quinzaine d'années.
- Les abus financiers peuvent mener à la pauvreté et aussi à l'isolement (gêner de dire, de demander de l'aide)



Participants de l'atelier du matin portant sur les particularités des femmes aînées

Préjugés

- Face aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale
- Proches aidants : «si tu ne travailles pas à l'extérieur, tu n'as pas à te plaindre»
- Oser demander de l'aide est difficile
- «Placer» les aînés (sous-entend qu'on les abandonne), donc difficulté à vivre avec la culpabilité (on pourrait à la place considérer qu'on les «confie» à d'autres qui pourront faire ce qu'on ne peut plus faire)
- Si tu es pauvre, tu ne devrais rien t'acheter (tu ne dois pas fumer par exemple)

Enjeux politiques

Cet enjeu n'avait pas été nommé comme enjeu de discussion, mais plusieurs interventions relevaient directement de cette question. Les commentaires qui s'y rapportent ont donc été regroupés ensemble.

- Il y a une volonté du milieu, des organismes... Il y a beaucoup d'idées et d'initiatives locales. C'est haut qu'on met les bâtons dans les roues. La volonté politique n'y est pas.
- Des rencontres sur les enjeux des aînés ont eu lieu en octobre 2015 (par AQDR). Une des préoccupations qui était ressortie est le désengagement de l'État. Le modèle hospitalocentrique ne favorise pas la prévention. Le soutien à domicile permet de faire de la prévention.
- Revendications à l'issue de ce colloque (pour le gouv. fédéral) :
 1. ramener l'âge de la retraite de 67 à 65 ans
 2. augmentation transferts en santé et environnement
 3. revenu décent (indexation)
 - Réponse du gouvernement fédéral : la pension de vieillesse sera ramenée à 65 ans (le budget sort le 22 mars, donc à vérifier).
- Une Coalition s'est mise en place pour faire des revendications auprès du gouvernement [C2V2]. Les Tables d'aînés devraient se positionner par rapport à cette coalition. Il est important que les aînés se mobilisent et se mettent ensemble.
- Le Comité sénatorial sur le vieillissement a été remis en place. Ce comité regardera les conditions de vie des aînés. Jean-Guy St-Gelais en fait partie et pourra faire un suivi.

Autres sujets abordés

- Existe-t-il des comités des «conditions de vie des aînés» dans les tables d'aînés? Il y a bien des tables de développement social et des tables de pauvreté, mais existent-elles dans toutes les MRC? Il serait intéressant d'en faire une recension... savoir qui y siège...
- Il y a un problème avec la non-reconnaissance des aînés, de leur implication dans la société

L'animatrice de la journée devant les thèmes discutés au cours de la journée.



À la fin de la journée, les participants ont eu à se prononcer sur leurs pistes de solution préférées parmi celles que les participants d'ateliers avaient choisi de partager en plénière.

Les cinq pistes de solutions préférées (par ordre de préférence)

1. Aide à domicile : stratégie à court, moyen et long terme.
À court terme - formation du personnel, équipes stables dans les SAD, subventions au SAD, logements adaptés, moins de paperasse.
Moyen terme: se renseigner, s'informer des bons coups ailleurs, télémédecine, technologies.
Long terme : bénévolat au cursus scolaire
2. Proches aidants : faire des représentations politiques et publiques pour un meilleur financement.
3. Revenus de retraite : assurer une représentation politique pour que cesse l'obligation de retirer la RRQ à 60 ans (pour des personnes qui reçoivent de l'aide sociale, de la CSST, etc. À 65 ans, ces personnes sont pénalisées sur leurs revenus de retraite).Automatisation du SRG (Supplément de revenu garanti). Rester vigilants sur les modifications qui pourraient être apportées à la RRQ-RREGOP.
4. Préconiser la formation pour les bénévoles.
5. Habitation : favoriser la concertation au niveau des organismes qui représentent les aînés et leurs besoins.

Un grand MERCI au Comité organisateur ainsi qu'aux participants qui ont fait un succès de cette journée.

